



## COMPTE RENDU CAPL A du 27 juin 2019 Mouvement local du 01/09/2019

Toulouse, le 27 juin 2019

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Vous la trouverez en ligne sur le site local de la CGT Finances publiques 31 :  
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

### RÉPONSES AUX DÉCLARATIONS LIMINAIRES :

Sur l'ensemble des revendications concernant la loi de transformation de la fonction publique, la direction ouvre le parapluie et répond que ces questions relèvent du niveau national.

Du point de vue local, la direction estime avoir déjà répondu lors les deux dernières CAPL (C et B) et n'a pas apporté de réponses complémentaires. Juste une précision a été faite concernant le fait que la DGFIP changeait de « logiciel » et qu'il y aura des évolutions importantes à l'avenir concernant notre organisation et nos missions. Foutaises ! Ce n'est que le démantèlement pur et simple de notre administration et l'abandon de nos missions.

**Concernant l'évocation par toutes les OS de l'assignation au tribunal administratif de 40 collègues, la direction répond qu'elle réclamait uniquement la levée des blocages !!!** Comme si le référé n'avait pas existé, ni n'avait pas été déposé par M. Perrin et qu'il n'avait pas demandé des dédommagements de 1 000 € par jours de blocage et par agent. À ce stade de mauvaise foi ... il n'y a plus de commentaires à faire !

Dans le cadre de la départementalisation des mouvements de mutation au prochain mouvement (01/09/2020), la direction a indiqué qu'il y aurait des groupes de travail avec les élus et qu'elle espérait avoir un bon dialogue dans ces futures instances.

Même si elle n'est pas d'accord avec les nouvelles règles d'affectations, la CGT veillera à ce que ces règles soient respectées.

### DÉROULEMENT DE LA CAPL :

43 cadres A arrivent dans le département (25 mutés d'autres départements, 4 lauréats d'examen pro et 3 promus par liste d'aptitude) et 11 changent de RAN/mission-structure. Neuf départs.

1 collègue a demandé un CFP (congé formation professionnelle) à 100 % et un autre un détachement vers une autre administration.

Donc, au final, pour 282 postes au TARGERFiP, 257 A sont titulaires et 36 sont en surnombre. Soit un solde positif de 11 postes. Mais si on ramène en ETP (équivalent temps plein), l'effectif A de la DRFiP 31 est finalement de **-1,7** après le mouvement.

---

**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

**La direction a décidé de geler 4 postes : à la TTA, au PCE Mirail, au PCRП Cité et à la BDV 1.**

La CGT est une fois de plus intervenue, en particulier pour la trésorerie Amendes qui voit, encore, son sous-effectif s'accroître, bien que le poste soit demandé ! La direction assume le gel du poste, sans états d'âme, au nom de soi-disant « questions d'équilibre des services ».

Concernant le contrôle fiscal dans sa globalité : la CGT est revenue sur les vacances importantes d'emplois soit - 11,4 au total. Comme si cette mission n'avait pas des enjeux primordiaux dans le contexte que nous connaissons !!!

Plus particulièrement, sur les brigades de vérifications, la CGT rappelle à la direction pourquoi ces postes ne sont pas demandés et même évités. Le manque de formation, de tutorat et la non prise en compte de la période d'apprentissage en termes d'objectifs découragent les collègues intéressés par ces postes. À ce sujet, la direction s'engage à avoir un programme de formation et de tutorat adapté, ainsi qu'une baisse des objectifs (sans les chiffrer !) pour les nouveaux arrivants. Nous resterons vigilants sur ces engagements.

Sur les PCE, la direction a fait le choix, notamment par un détachement et un gel de poste, de ne pas pourvoir l'ensemble des emplois. L'ensemble des PCE se retrouvent à - 2,6 mais sans la prise en compte de 3 départs à la retraite qui interviendront après le 1<sup>er</sup> mars 2020.

La direction a fait un choix « stratégique » qu'elle espère être le bon...

## **VOTES DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ET DE L'ADMINISTRATION**

**La parité administrative a voté pour le mouvement et donc approuve la situation.**

L'ensemble des représentants du personnel a voté **contre** en raison des postes gelés et du fait que la totalité des demandes exprimées n'ont pas été satisfaites.

### **Questions diverses :**

Les OS ont demandé, a minima, plus de communication envers les agents concernant la « géographie revisitée », car pour l'instant tout est flou et sujet à interprétation, ce qui est très anxiogène pour les collègues.

La direction s'engage à donner les « grandes lignes » du projet sans rentrer dans les détails, qui sont encore en discussion jusqu'à octobre. Permettez-nous de ne pas trop y croire ...

Plusieurs réunions doivent avoir lieu dès demain et dans le courant du mois de juillet pour informer l'ensemble des agents concernés.

**N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances publiques présents à cette CAPL :**

**Élu.es : Julie FAUVEL, Jean-Jaques BERGOUX**

**Expert : Claude DROUOT**



**Une force  
à vos côtés**